



1. Présentation

MENEUR FORMATION CONSEIL SARL est un organisme proposant des formations, du conseil, du coaching dont le siège social est établi à Font. Les différentes prestations peuvent avoir lieu au domicile du CLIENT ou dans tout autre lieu convenu entre les Parties. La notion de CLIENT définit la société ou l'organisation cliente de MENEUR FORMATION CONSEIL SARL ainsi que les participants de cette société ou organisation durant les prestations dispensées par MENEUR FORMATION CONSEIL SARL. La notion de client s'applique également aux particuliers directement clients de MENEUR FORMATION CONSEIL SARL.

2. Objet

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les offres de services MENEUR FORMATION CONSEIL SARL. Le CLIENT reconnaît que, préalablement à toute commande, il a bénéficié des informations et conseils suffisants de la part de MENEUR FORMATION CONSEIL SARL lui permettant de s'assurer de l'adéquation de l'offre de services à ses besoins. Aucun remboursement ne pourrait intervenir si la prestation dispensée par MENEUR FORMATION CONSEIL SARL devait ne pas correspondre au niveau ou attentes du CLIENT.

3. Prestations

Le programme, la durée et les tarifs des prestations sont ceux indiqués sur l'offre personnalisée remise par MENEUR FORMATION CONSEIL SARL au CLIENT ou qui sont indiquées sur le site internet de la société : www.meneur.ch. Les conditions de paiement sont mentionnées sur les factures. Tout retard de règlement peut faire l'objet de frais de rappels de CHF 20.- par rappel et d'intérêts de retard à hauteur de 8%.

4. Modalités d'inscription à une formation

Afin de s'inscrire à une prestation de formation, le CLIENT doit verser au minimum un acompte de 30% du prix de la formation, qui doit parvenir sur le compte bancaire indiqué sur la facture. L'inscription définitive du CLIENT sera enregistrée dès réception par MENEUR FORMATION CONSEIL SARL du montant. Le solde du prix, à savoir l'autre 70% du prix de la formation, doit parvenir sur le compte bancaire de MENEUR FORMATION CONSEIL SARL au plus tard 21 jours calendaires avant le début de la formation, faute de quoi l'inscription pourra être annulée par MENEUR FORMATION CONSEIL SARL et l'acompte remboursé, sous déduction des frais de dossier équivalents à 5% du prix de la formation.

5. Annulation à une formation

En cas d'annulation – à la demande du CLIENT – confirmée par écrit, reçu au moins 21 jours calendaires avant le début de la formation, tout montant versé pour la formation sera remboursé, déduction faite des 5% du prix pour frais de dossier. Si l'annulation est faite par écrit moins de 21 jours calendaires avant le début du stage ou de la formation, 30 % du coût du stage restera acquis à MENEUR FORMATION CONSEIL SARL.





6. Force majeure (dans le cas de formation)

En cas d'interruption ou d'annulation pour force majeure dûment reconnue, le CLIENT pourra reprendre ou continuer sa formation dans un autre cycle sans coûts supplémentaires ou bien rompre le contrat. En cas de rupture du contrat, seules les prestations effectivement dispensées sont dues en proportion de leur valeur prévue au contrat. Sont réservés les frais de dossier à hauteur de 5%. Dans ce cas, le CLIENT devra informer par lettre recommandée avec accusé de réception à MENEUR FORMATION CONSEIL SARL dans les plus brefs délais dès la survenance de l'événement de force majeure en rappelant les circonstances rencontrées. Le contrat sera considéré rompu dès que MENEUR FORMATION CONSEIL SARL aura dûment constaté le cas de force majeure.

7. Report par Méneur Formation Conseil Sàrl

Si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant, MENEUR FORMATION CONSEIL SARL se réserve le droit d'ajourner la formation cinq jours ouvrables avant la date prévue. Dans ce cas, les montants versés seront remboursés intégralement dans un délai de 30 jours calendaires. Cependant, tous les éventuels frais supplémentaires subis par les candidats en raison de l'annulation de la formation ne seront pas à la charge de MENEUR FORMATION CONSEIL SARL.

8. Protection des données

Par le biais de leur inscription à un cours ou à un séminaire, le CLIENT et par analogie les participants approuvent l'utilisation de leurs données personnelles (coordonnées, statistiques des cours suivis, respect des modalités de paiement, comportement, etc.) par MENEUR FORMATION CONSEIL SARL. Ils acceptent également que ces données personnelles puissent être utilisées par MENEUR FORMATION CONSEIL SARL à des fins commerciales ou organisationnelles propres à MENEUR FORMATION CONSEIL SARL. Elles ne sont cependant jamais transmises à un tiers extérieur à la société MENEUR FORMATION CONSEIL SARL. Un CLIENT peut demander en tout temps de ne plus recevoir de publication de la part de MENEUR FORMATION CONSEIL SARL.

9. Propriété intellectuelle

MENEUR FORMATION CONSEIL SARL et ses partenaires sont seuls titulaires de tous les droits de propriété intellectuelle de l'ensemble des contenus des formations, sous quelque forme que ce soit (écrite, électronique ou orale). En conséquence, les contenus et supports pédagogiques, sous toutes leurs formes, mis à disposition des participants dans le cadre d'une formation ne peuvent être utilisés à d'autres fins. Ils ne peuvent en particulier faire l'objet d'aucune autre utilisation, transformation, reproduction, exploitation sans accord exprès écrit de MENEUR FORMATION CONSEIL SARL.





10. Image Méneur Formation Conseil Sàrl

Le participant ou CLIENT déclare savoir que les enregistrements audio et vidéo des cours de formation sont strictement interdits sauf par l'institut MENEUR FORMATION CONSEIL SARL, sauf demande exprès contraire de sa part.

11. Confidentialité durant les formations

Les échanges entre participants sont confidentiels. Chaque participant est rendu attentif à ses devoirs envers les autres membres du groupe sur ce sujet. L'intervenant conserve une stricte confidentialité sur les informations concernant les participants, leur employeur, ainsi que les CLIENTS de ces derniers ou de MENEUR FORMATION CONSEIL SARL, auxquelles il accède à l'occasion des formations. En outre, il s'abstiendra de porter un jugement négatif sur les participants et leur employeur.

12. For juridique

Les tribunaux du Canton de Fribourg sont exclusivement compétents pour connaître de tout litige résultant des présentes conditions générales. Le droit suisse est applicable. Font, le 23 janvier 2022

